



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**
Service technique

Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

Programme 2 Tranche 1

Compte-rendu de la réunion de chantier du 18 juillet 2016

Lieu :	Au pont de l'Oise de Vailly-sur-Aisne à 14h			
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	NINO MASCITTI SA		
Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
TIMMERMAN Philippe	Président du SIGMAA			x
GILET Rémy	Vice-président du SIGMAA	x		
AUBRY Vincent	Union des Syndicats de rivières	x		
DEZUROT Raymond	Commune de Bourg-et-Comin	x		
DEGHAYE Patricia	Commune de Bourg-et-Comin	x		
BOUSSARD François	Agence de l'eau Seine-Normandie			x
COZETTE Philippe	Conseil départemental 02			x

- Cette réunion de chantier concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Aisne (tranche 1). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

- L'entreprise reprendra le retrait des embâcles à partir du jeudi 21 juillet. Elle gèrera l'embâcle présent au pont de l'Aisne de Chavonne.

DETAIL DES TRAVAUX :

- L'embâcle en aval de l'embarcadère de Vailly-sur-Aisne est complètement retiré du lit de la rivière. De même le bois mort se trouvant sur l'îlot central a été enlevé par l'entreprise. Tout le bois et les déchets d'origine anthropique ont été évacués par l'entreprise.
- Pour l'embâcle au pont de Chavonne : l'entreprise interviendra depuis la berge en rive droite. Les propriétaires de la parcelle ont donné leur accord afin que la pelle mécanique travaille sur celle-ci.



Embâcles au pont de Chavonne

- Lors de la réunion, il a été convenu avec l'agriculteur possédant la parcelle proche de l'embâcle n°501 (commune Celles-sur-Aisne) que l'entreprise pouvait passer dans le champ après la récolte du blé.
- Pour l'embâcle n°501 (commune Vailly-sur-Aisne), l'entreprise pourra passer par la peupleraie et non par l'entreprise de logistique.



Embâcles 500 commune de Vailly-sur-Aisne



Embâcle 501 commune de la Celles-sur-Aisne

REMARQUES :

- L'embâcle au pont de Neufchâtel-sur-Aisne ne pourra être retiré via la voirie du pont pour cause de :
 - Le trottoir ne pourrait pas supporter le poids de la pelle mécanique,
 - La rotation de la grue risque d'engager le gabarit de circulation sur cet ouvrage et imposer la fermeture temporaire de la RD966,
 - Des concessionnaires occuperaient des trottoirs dans le caniveau technique. La seule montée de la grue sur le trottoir pourrait effondrer les dalles du caniveau technique.
- Une réunion conjointe avec l'ONEMA est prévue dans les semaines à venir afin de trouver une solution à l'embâcle de Neufchâtel-sur-Aisne. La technique serait l'intervention de la pelle depuis le lit de la rivière Aisne.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43
 - M. AUBRY Vincent – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier est prévue le **mardi 26 juillet 2016 à 9H30**, au pont de l'Aisne à Chavonne.

Le service technique,

